



PROJET
D'ÉTABLISSEMENT
CHU ANGERS 2025 . 2030

Soutenir l'expertise et encourager l'expérience



Édito

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le projet d'établissement 2025-2030 du CHU d'Angers.

Nous sommes heureux d'avoir construit ce projet collectivement : hospitaliers, usagers et partenaires ont travaillé de concert pour définir les engagements du CHU et de sa communauté, les traduire en actions concrètes et les structurer autour de trois axes majeurs.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce projet. Votre participation active aux ateliers, vos idées et votre engagement se sont révélés indispensables pour écrire l'avenir du CHU d'Angers. Ce projet d'établissement 2025-2030 est notre feuille de route commune. Il reflète notre ambition collective de faire du CHU d'Angers un établissement de référence, centré sur le patient et soutenu par des professionnels engagés.

L'expérience patient

Nous plaçons le patient et son entourage au cœur de nos préoccupations. Ainsi, il nous a semblé essentiel d'organiser le projet médico-soignant autour du parcours du patient, en amont, au sein et en aval du CHU, élément clé de sa perception et de sa prise en charge. Ce concept d'« expérience patient » s'incarne également dans les actions de coordination entre professionnels du CHU ou avec nos partenaires.

L'expérience agent

Nous nous engageons à favoriser un environnement professionnel épanouissant, propice au bien-être et au développement professionnel et personnel. Notre ambition est d'être un employeur exemplaire, offrant des parcours de carrière dynamiques et évolutifs, tant au sein de l'établissement que sur le Territoire. Nous nous engageons également à accompagner nos professionnels tout au long de leur parcours, en contribuant activement à leur formation initiale et continue. Nos valeurs de professionnalisme, de bienveillance, d'exemplarité et de qualité de vie au travail guident cette démarche.

L'expertise

Nous reconnaissons et valorisons l'expertise de nos équipes médicales, soignantes, administratives et techniques. Leur engagement et leurs compétences sont le moteur de notre capacité à innover et à atteindre l'excellence, tant sur le plan sanitaire qu'universitaire, au bénéfice de notre établissement et du Territoire de l'hémi-région Est des Pays de la Loire.

Ce projet reflète notre volonté de relever les défis de demain : renforcer l'attractivité du CHU à l'échelle territoriale, transformer nos organisations, intégrer une approche éco-responsable dans nos pratiques, et soutenir le développement et l'accès à l'innovation. Ces ambitions s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue et de responsabilité sociale et environnementale.



Cécile Jaglin-Grimonprez
Directrice Générale



Pr Christophe Verny
Président Commission médicale d'établissement



Laurence Laignel
Coordinatrice générale des soins



Pr Cédric Annweiler
Doyen Faculté de santé Angers

Ils ont contribué

Le projet d'établissement, conçu dans une dynamique participative et collective, a mobilisé plus de 200 professionnels.

Il a impliqué les **18 membres du Comité opérationnel**, l'équipe de direction, ainsi que des représentants de chaque instance du CHU d'Angers (Conseil de surveillance, Commission médicale d'établissement, Commission des soins infirmiers de rééducation et médico-techniques, Commission des usagers). La gouvernance médicale et soignante des 60 services de l'établissement a également été mobilisée, incluant **120 professionnels** exerçant des fonctions managériales.

Les ateliers du 21 novembre 2024 ont réuni plus de **70 participants**, parmi lesquels des hospitaliers de terrain et des représentants des usagers, répartis en **8 groupes de travail**. Par ailleurs, **6 établissements de santé** ont contribué à l'atelier « Positionnement territorial » et participé à une enquête dédiée.

Enfin, **16 pilotes**, issus des filières médicales et non médicales, ont animé les différentes thématiques de travail et assureront leur suivi sur une période de cinq ans, conformément à nos engagements.



Sommaire



Édito

p. 3

Ils ont contribué

p. 4

Qu'est-ce qu'un projet d'établissement ?

p. 6

Le projet médico-soignant

p. 11

8 thématiques prioritaires

p. 12

Et après ?

p. 46

01

Expérience agent

p. 14

02

Expérience patient

p. 18

03

Éco-conception des soins

p. 22

04

Transformation des organisations

p. 26

05

Intelligence artificielle et innovation

p. 30

06

Performance et attractivité

p. 34

07

Parcours patient

p. 38

08

Positionnement territorial

p. 42



Qu'est-ce qu'un projet d'établissement ?

Le projet d'établissement est un document stratégique et de communication qui définit, sur la base du projet médical et soignant, la politique générale et les orientations de l'établissement pour les 5 ans à venir.

Il est une occasion privilégiée de déterminer les objectifs généraux de l'établissement et d'élaborer des stratégies pour les atteindre, dans un environnement interne et externe complexe, qui associe des dimensions territoriales, sociales et environnementales.

Il assure la cohérence des soins sur la base d'un projet médical et soignant coordonné.

Il s'inscrit dans une dynamique d'évolution et de prospective, tant de l'offre de soins que des besoins des patients et des professionnels.

Il définit la politique de l'établissement en matière de coopération avec les établissements du Territoire et les professionnels de santé de ville, et inclut un volet éco-responsable visant à diminuer les émissions de carbone.

Enfin, l'enjeu principal de cet outil est d'en faire un vecteur de communication autour d'une vision claire et partagée des objectifs stratégiques de l'établissement, et de déployer une gestion de projet collective et dynamique.

Ce que nous avons voulu en faire au CHU ?

La gouvernance du CHU d'Angers a souhaité faire de ce projet d'établissement 2025-2030 un document pragmatique et synthétique, facilement appropriable, et de donner du sens à un exercice imposé en le traduisant sur le terrain.

En matière de contenu, il décline les axes stratégiques précédents en matière de responsabilité sociale et environnementale, d'innovation, de modernisation et de positionnement territorial.

Il développe également de nouveaux enjeux particulièrement d'actualité : la prévention et la promotion de la santé, l'intelligence artificielle, le management, etc. et vise à s'incarner au plus près des patients (logique du parcours patient et des filières) et des professionnels (enjeu d'attractivité et de fidélisation) au travers de 8 thématiques.

Quant à son format, il se veut un document de communication simple et lisible, articulé autour de termes clés et structurants.



Comment avons-nous travaillé ?

Le projet d'établissement s'est écrit autour d'un projet médico-soignant, élaboré de façon volontariste et commune par le Président de la Commission médicale d'établissement et la Coordonnatrice générale des soins. Il s'agit d'une configuration inédite pour l'établissement dans sa construction médico-soignante, et essentielle, car ce travail initial est celui qui donne du sens à l'action du CHU et oriente le projet d'établissement.

En termes de méthode, un format volontariste de moments collectifs d'élaboration a été privilégié via trois temps forts :

- **Réunion de lancement du projet médico-soignant** le 5 septembre 2024 (100 participants)
- **Séminaire de lancement du projet d'établissement** le 21 novembre 2024 (70 participants)
- **Immersion au cœur du projet d'établissement** le 14 mai 2025 (200 participants)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX



CALENDRIER DU PROJET

5 septembre 2024

21 novembre 2024

Mai 2025

Présentation aux services de la démarche d'élaboration du projet médico-soignant

Séminaire et travaux

Soirée de présentation

Travaux par services

Remontée aux pôles

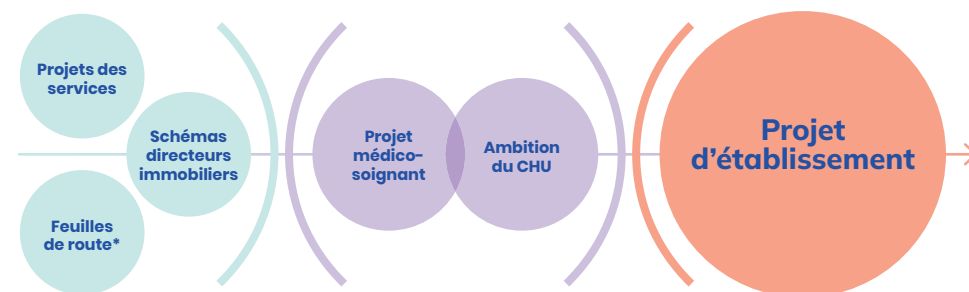
Production du livrable

Soumission aux instances

Communication interne/externe

* Feuilles de route guidant l'action des programmes transversaux et des groupes de travail de l'établissement.

LOGIQUE D'ÉLABORATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT



La méthodologie de travail poursuivie a eu pour objectif de faire du Directoire le lieu de validation des orientations stratégiques du projet d'établissement 2025. Les autres instances de l'établissement ont été associées : via le Comité opérationnel et les représentants de chaque instance, au cours du processus d'élaboration. (100 personnes)

Les bureaux de Pôles et gouvernances de Pôles ont été mobilisés pour analyser et orienter les projets proposés par les services. (30 personnes)

Le Comité opérationnel, composé de représentants de chaque instance (Conseil de surveillance, Commission médicale d'établissement, Commission des soins infirmiers de rééducation et médico-techniques), d'usagers et de membres de la direction, a eu pour mission de préparer, pour le Directoire, les grandes orientations de la démarche projet d'établissement. Il a également participé à la diffusion de ces orientations auprès de la communauté hospitalière et a formulé des préconisations de fond et de méthode. (20 personnes)

Le Comité opérationnel s'est réuni mensuellement pendant les 6 mois d'élaboration du projet d'établissement et sera mobilisé durant les 5 ans à venir pour suivre les indicateurs définis au préalable.

Le projet médico-soignant

PROJET D'ÉTABLISSEMENT — 2025, 2030

Le projet médico-soignant est un document unique qui s'affranchit de la distinction entre projet médical et projet de soins pour garantir une stratégie globale de prise en charge du patient.

Véritable clé de voûte du projet d'établissement, le projet médico-soignant a pour ambition d'organiser, pour l'ensemble des activités, l'offre de soins de proximité et de référence dont ont besoin les patients du bassin de population, et de développer des stratégies médicales et soignantes sur le territoire.

Nos enjeux

- Un projet médical et un projet soignant communs,
- Des axes opérationnels, concrets et structurants.

L'engagement

- Articuler les prises en charge vers **l'amélioration du parcours patient**,
- L'opérationnalité du parcours patient doit être appréciée à travers les objectifs suivants : **« le bon patient, au bon endroit, au bon moment »**.
Le projet médico-soignant se décline en filières de soins, en tenant compte des parcours en amont et en aval du CHU, et projette ainsi l'établissement au-delà de ses murs. Il comporte en lui-même les notions de pertinence et d'adéquation des soins.

Concrètement

- Chaque service a identifié une action relevant d'un objectif d'amélioration de la prise en charge des patients et/ou de l'amélioration des conditions de travail des soignants,
- Élaboration des actions menées par le binôme cadre-chef de service et les équipes des services cliniques et médico-techniques.



8 thématiques prioritaires

structurent le projet d'établissement

Au cours d'ateliers collectifs de travail dédiés, ces thématiques ont été définies, puis traduites en **ambitions** et ces ambitions en **actions**.

3 mots clés permettent d'incarner le sens donné à ces ambitions. Différents projets issus des travaux du projet médico-soignant permettent de les **illustrer**.

Leur déclinaison se retrouve dans les pages dédiées de ce livrable.

Les deux thématiques jugées prioritaires par les hospitaliers sont celles de l'expérience agent et de l'expérience patient. Elles constituent ainsi les marqueurs du projet d'établissement 2025-2030.

→ D'après le sondage effectué lors du séminaire de lancement du projet médico-soignant, le 5 septembre 2024.

Chaque thématique s'incarne ensuite dans un défi qui engage la communauté hospitalière à se l'approprier.



01 Expérience agent

Notre défi
Incarner et valoriser le CHU en tant qu'employeur

02 Expérience patient

Notre défi
S'emparer de la parole du patient partenaire

03 Éco-conception des soins

Notre défi
Rendre des soins de qualité tout en réduisant ses impacts

05 Intelligence artificielle et innovation

Notre défi
Se saisir des enjeux du champ de l'innovation

04 Transformation des organisations

Notre défi
Agir et donner du sens à l'action

08 Positionnement territorial

Notre défi
Décliner la responsabilité populationnelle du CHU

07 Parcours patient

Notre défi
Assurer les conditions d'un parcours patient fluide et sans rupture

06 Performance et attractivité

Notre défi
Répondre aux besoins de santé du territoire avec efficacité



01

Expérience agent



L'expérience agent désigne l'expérience personnelle et subjective d'un individu au sein d'un collectif de travail. Elle reflète la manière dont l'employeur décline la promesse faite lors du recrutement, en lien avec son image et ses valeurs, tout au long de la carrière des hospitaliers.

#1

Incarner et valoriser le CHU d'Angers en tant qu'employeur.

#2

Offrir des opportunités et des potentialités.

Améliorer le processus d'accueil des nouveaux professionnels

- **Décloisonner l'intégration** en favorisant des temps d'accueil communs des nouveaux professionnels médicaux et non médicaux,
- **Regrouper** la documentation existante et la rendre plus accessible,
- **Procédurer** les moments d'accueil et de départ des professionnels médicaux et non médicaux.

Fidéliser nos professionnels et en attirer de nouveaux

- **Faciliter** l'accès à l'information de l'ensemble des professionnels (en tenant compte des contraintes métier),
- **Travailler** l'image et l'identité du CHU employeur,
- **Clarifier et expliciter** les perspectives de carrière au CHU et le « conseil en évolution professionnelle »,
- **Cultiver** la pédagogie de l'information,
- **Travailler** le sentiment d'appartenance à un collectif,
- **Maintenir et développer** les compétences individuelles et collectives (simulation, formation continue, e-learning) et veiller à leur réinvestissement,
- **Soigner** l'accueil des apprenants et les liens avec les lieux de formations,
- **Décliner** des politiques d'accompagnement de la diversité et de la prévention (handicap, lutte contre les discriminations, violences sexistes et sexuelles).

Encourager, recueillir et mesurer l'expérience agent

- **Évaluer** l'apport des formations à distance selon des modalités de réinvestissement et de condition de réalisation,
- **Proposer** des espaces interactifs d'expression collective et individuelle.

Prendre soin de la santé et de la qualité de vie au travail de nos agents

- **Accompagner et former** les professionnels face aux violences auxquelles ils peuvent faire face dans leur exercice professionnel,
- **Offrir** des solutions permettant de concilier vie professionnelle et vie personnelle,
- **Diffuser** une culture de l'égalité professionnelle et structurer un plan d'actions sur la maternité puis la parentalité au travail,
- **Favoriser** le sentiment d'appartenance par la convivialité,
- **Expérimenter** la supervision d'équipe puis la déployer,
- **Déployer** le programme Havisaines auprès des professionnels : encourager à la pratique du sport, sensibiliser à l'équilibre alimentaire et aux risques de sédentarité,
- **Accompagner** les professionnels dans la lutte contre les addictions (alcool, tabac).

Étayer et outiller la communauté managériale

- **Accompagner** les managers médicaux et non médicaux lors de leur prise de fonctions,
- **Mettre en place** un passeport formation à destination des chefs de pôle et de service,
- **Systématiser** les entretiens annuels individuels pour les personnels médicaux.



ACTIONS PROJET MÉDICO-SOIGNANT

- Déploiement d'un programme de formation continue multimodale au sein de la Médecine Intensive et Réanimation en vue du maintien et de l'optimisation de la qualité et la sécurité des soins.
Département de Médecine intensive - réanimation et médecine hyperbare
- Formation et accueil des professionnels : création du « petit manuel de survie ».
Service de Médecine gériatrique
- Développement d'un Hôpital de Jour autour du « Retour au travail ».
Service des Pathologies Professionnelles et santé au travail
- Développement des postes partagés dans le but d'améliorer la fidélisation des professionnels.
Pôle Anesthésie Samu Urgences Réanimation

MOTS-CLÉS



Favoriser le collectif et les complémentarités



Accueillir et garantir la formation tout au long de la vie professionnelle



Favoriser l'accès à l'information et aux ressources



02

Expérience patient



L'expérience patient est l'ensemble des interactions et des situations vécues par une personne ou son entourage au cours de son parcours de santé. Ces interactions sont façonnées à la fois par l'organisation de ce parcours, mais aussi par l'histoire de vie de la personne concernée.

S'emparer
de la parole
du patient
partenaire.

Réunir la voix des professionnels et des patients, et favoriser les échanges

- **Mettre en place un comité de pilotage Expérience patient** et de suivi associant professionnels, patients partenaires, représentants des usagers, représentations des associations de patients.

Faciliter le recueil et l'expression de l'avis des patients

- **Développer des outils de recueil**, ateliers, entretiens, analyse des verbatims, évaluation et suivi d'indicateurs.

Sensibiliser les professionnels à l'expérience patient

- **Mettre en place** un dispositif de formation et de « SENS'IBILISATION » / « Vis ma vie de patient – Vis ma vie de professionnel »,
- **Simulation parcours**, travail sur les sens, notion de retour d'expérience.

Faciliter l'accès des patients à l'information

- **Favoriser la connaissance** de l'établissement et son environnement.

Systématiser la collaboration du patient partenaire lors du déploiement des projets institutionnels

- **Inclure** la participation des patients partenaires dans la méthodologie de projet institutionnel.



ACTIONS PROJET MÉDICO-SOIGNANT

- Renforcement du rôle de l'usager comme acteur de la prévention des infections associées aux soins à travers une sensibilisation : à l'hygiène des mains (la sienne, mais aussi celle des soignants qui assurent sa prise en charge), à la gestion des dispositifs invasifs et à la préparation cutanée pré-opératoire.

Unité de prévention et de lutte contre les infections nosocomiales (UPLIN)

- Lancement du projet portail patient avec accès à l'application mobile « Connect, CHU » pour le patient, et d'un portail de coordination pour les soignants. L'établissement programme un séjour ou un rendez-vous dans l'établissement.

Direction des Services numériques

- Création d'ateliers pédagogiques pour la radioprotection des professionnels et des patients.

Service de Médecine nucléaire et biophysique

- Mise en place d'un dispositif d'information en temps réel du temps d'attente au niveau du SAU en salle d'attente et dans les couloirs.

Département de Médecine d'urgence



MOTS-CLÉS



Écoute



Perceptions
Vécu



Échanges
Partage



03

Éco-conception des soins



L'éco-conception des soins correspond à un soin qui, à qualité, sécurité et pertinence égales, a un moindre impact sur les plans sanitaires, environnementaux, sociaux et même économiques à court, moyen et long terme.

Apporter des soins de qualité en réduisant ses impacts.

Structurer un pilotage dédié

- **Pérenniser** un groupe de travail institutionnel dédié à l'éco-conception des soins,
- **Produire** un tableau de bord par service,
- **Intégrer** des critères relatifs à l'éco-conception des soins dans la contractualisation avec les pôles cliniques (ex : consommations d'énergie, production de déchets, etc.).

Promouvoir la pertinence des soins

- **Réviser certaines pratiques** « historiques », avec 2 priorités identifiées :
 - Retravailler le caractère systématique de la prescription des bilans de biologie,
 - Favoriser l'administration per os plutôt que par voie intraveineuse,
- **Rationaliser** les interventions et regrouper autant que possible les consultations pour faciliter les déplacements des patients.

Créer un répertoire commun des produits prescriptibles

- **Analyser** la pertinence de la composition des produits référencés au CHU,
- **Mettre à disposition** des services une base de données commune sur les produits référencés (médicaments, dispositifs médicaux, cosmétiques) et leur composition.

Informier, former et éduquer

- **Sensibiliser et former** les médecins et soignants aux bonnes pratiques d'éco-prescription et d'éco-conception des soins,
- **Communiquer** au sein de l'établissement sur les chiffres clés, les bonnes pratiques et alternatives vertueuses.

Lutter contre le gaspillage

- **Réduire** la production des déchets (ex : rationaliser la consommation des gants à usage unique en rappelant les bonnes pratiques de lavage des mains),
- **Moderniser** la logistique (projets Plateforme logistique hospitalière, schéma immobilier, etc.) pour réduire les pertes, les surstocks et répondre au juste besoin,
- **Revoir** les conditionnements et réduire le suremballage.



ACTIONS PROJET MÉDICO-SOIGNANT

→ Initiation d'un objectif éco-soin au sein du pôle (type challenge inter-service annuel).

Pôle Spécialités médico-chirurgicales

→ Projet pédagogique de la CME autour de la pertinence des prescriptions de biologie et pharmacie.

Commission médicale d'établissement

→ Watt'Challenge ! : le numérique n'est pas que virtuel, derrière l'envoi d'un mail ou d'une photo il y a une consommation d'énergie. Vers une sobriété numérique : ce challenge vise à faire prendre conscience aux professionnels de l'impact énergétique des pratiques numériques quotidiennes.

Direction des Services numériques

→ Traitements pharmaceutiques : promotion de l'utilisation de la voie orale à la place de la voie intra-veineuse à chaque fois que cela est possible. Proposer aux services volontaires de mesurer l'impact carbone de ce changement de pratique.

Service de la Pharmacie à usage intérieur

MOTS-CLÉS



Pertinence



Engagement



Expertise



04

Transformation des organisations



La transformation des organisations est un processus de changement profond des méthodes de travail et des organisations pour s'adapter aux évolutions des besoins des patients, aux nouvelles attentes des hospitaliers, au décroïsonnement et à la coordination des parcours. Cette transformation vise à améliorer la performance pour optimiser les ressources et moderniser les organisations.

#1

Agir et donner
du sens à l'action.

#2

Amener de l'agilité
et penser
«hors-cadre».

MOTS-CLÉS



Sens



Culture
de l'amélioration



Innovation
organisationnelle

TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS

PROJET D'ÉTABLISSEMENT — 2025, 2030

Donner du sens

- **Responsabiliser et autonomiser** chaque professionnel (améliorer l'accès à l'information institutionnelle existante et faciliter son appropriation),
- **Clarifier et contextualiser** les prises de décision.

Favoriser la conduite du changement agile et méthodique

- **Favoriser** l'agilité des organisations,
- **Développer** l'innovation managériale,
- **Garantir** des modalités de portage et de gestion de projet à moyen et long terme.

Favoriser les innovations et la digitalisation

- **Acculturer, diffuser et évaluer** les méthodes de design de service et l'expression des professionnels,
- **Poursuivre** l'appropriation du dispositif Ang'innov,
- **Permettre et encourager** les expérimentations en collaboration avec les patients partenaires.

Faire de la performance un guide de l'action

- **Se questionner** régulièrement sur la performance d'une pratique,
- **Favoriser** l'évaluation en continu.



ACTIONS PROJET MÉDICO-SOIGNANT

→ Développement d'une activité de pharmacie clinique au sein du service de Soins médicaux et de réadaptation.

Service de Soins médicaux et de réadaptation

→ Réajuster les organisations, faire évoluer ces dernières au bénéfice de l'accompagnement des résidents et des postes de travail des professionnels.

EHPAD Saint-Nicolas

→ Optimiser l'utilisation des ressources de rééducation au sein de l'institution (personnel, matériel, espaces). Le but est d'améliorer la qualité et la continuité de la prise en charge des patients et d'assurer une meilleure coordination de l'ensemble de l'activité.

Pôle Personnes Âgées Réadaptation Accompagnement Dépendance Handicap (PARADH)

→ Suivi en temps réel du parcours patient, de l'entrée à sa sortie du bloc opératoire, lors d'une intervention chirurgicale.

Pôle Anesthésie Samu Urgences Réanimation (ASUR)





05

Intelligence artificielle et innovation



L'IA désigne l'ensemble des techniques, algorithmes et modèles informatiques qui permettent d'accomplir des tâches et d'améliorer leurs performances à partir de données sans être explicitement programmés pour chaque situation ou analyse. L'innovation se définit comme l'introduction de nouvelles idées, technologies, méthodes ou services, visant à améliorer ici les soins de santé.

Se saisir des enjeux du champ de l'innovation.

Favoriser une culture de l'innovation

- **Structurer** un dispositif de gouvernance,
- **Créer** une cellule Santé IA - Big Data,
- **Fluidifier et faciliter** le parcours projet, l'accompagnement des porteurs.

Déployer des solutions d'IA ou des solutions innovantes, les évaluer, les généraliser

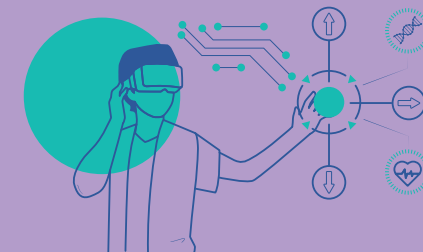
- **Structurer** les bases de données, sécuriser la data,
- **Renforcer** les terrains d'expérimentation et d'usage,
- **Détecter et déployer** des outils d'IA opérationnels sur le CHU, structurer des recrutements de compétences expertes, conserver un niveau d'équipement requis,
- **Repérer** l'expertise locale en IA : services, interlocuteurs, porteurs, expertise.

Informier et former aux enjeux de l'IA

- **Sensibiliser et former** du personnel à l'intelligence artificielle et à ses enjeux.

Valoriser

- **Valoriser** l'expertise locale et territoriale.



ACTIONS PROJET MÉDICO-SOIGNANT

- Numériser des lames microscopiques à l'aide de scanners dédiés permet l'utilisation de tous les outils numériques pour le diagnostic anatomopathologique et d'envisager l'utilisation des outils d'IA.

Département de pathologie cellulaire et tissulaire

- Déploiement du projet Oncology Assistant (OA), plateforme logicielle pour l'analyse automatisée et prédictive des scanners TAP en imagerie oncologique.

Département de radiologie

- Mise en place d'un système de reconnaissance textuelle semi-automatisée à des fins de revalorisation du codage.

Direction recherche clinique et innovation (DRCI)

- Développer une plateforme intégrée de médecine personnalisée, combinant les dosages thérapeutiques de haute précision et les analyses pharmacogénétiques (PGx), pour optimiser les traitements en oncologie et en psychiatrie.

Service de Pharmacologie-toxicologie



MOTS-CLÉS



Démocratisation



Concrétisation

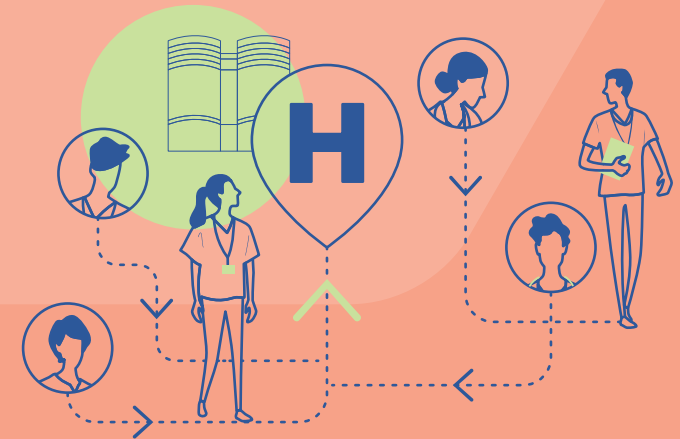


Responsabilité



06

Performance et attractivité



La performance organisationnelle est définie selon 4 dimensions : « atteinte des buts fondamentaux », « capacité d'adaptation », « efficacité des processus internes », et le maintien de valeurs qui facilitent la mise en œuvre des dimensions précédentes (sens donné aux actions des professionnels et création de cohésion).

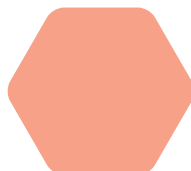
Répondre aux besoins de santé du territoire avec efficience.

Améliorer la traçabilité de l'activité et la juste valorisation du travail collectif

- **Poursuivre** les travaux sur le recours à l'IA pour le codage de l'activité,
- **Évaluer et quantifier** les objectifs raisonnables en matière d'activité à l'horizon 2030 et au-delà.

Accroître la performance dans l'organisation et la durée des séjours

- **Mener** une analyse microéconomique sur les activités et services où l'écart à l'indice de performance de la durée moyenne de séjour (IPDMS) cible est le plus important,
- **Analyser** l'IPDMS en fonction de l'aval (retour à domicile ou sortie en structures),
- **S'inspirer** de la chirurgie : développer la réadaptation améliorée en médecine pour réviser les protocoles de prises en charge,
- **Préparer** la sortie dès l'entrée du patient pour l'activité non programmée, voire avant pour le programmé (cf. modèle de l'obstétrique),
- **Travailler** avec la médecine de ville et les soignants libéraux pour organiser les relais de prise en charge à la sortie (Programme d'accompagnement du retour à domicile PRADO).



Adapter le plateau technique à la stratégie capacitaire

- **Revoir** les organisations et redéfinir le niveau du juste soin au patient en pluridisciplinarité.

Développer la prospective en matière de nouvelles prises en charge et repérer les potentiels

- **Identifier** de nouveaux parcours et optimiser l'organisation des parcours en hospitalisation de jour,
- **Faire une prospective** des évolutions technologiques,
- **Assumer** le rôle du CHU en tant qu'établissement de proximité,
- **Porter** l'ambition de développer et proposer des thérapies innovantes.



ACTIONS PROJET MÉDICO-SOIGNANT

- Amélioration de la prise en charge de l'ostéoporose des patients suivis au CHU d'Angers en organisant une filière fracture ostéoporotique.
Service de Rhumatologie
- Développement d'une offre thérapeutique innovante dans les maladies rares neurologiques.
Plateforme des Maladies rares
- Développement de la filière de prise en charge de l'obésité : contribuer au développement du centre de l'obésité du CHU.
Département d'Endocrinologie-diabétologie et nutrition - services de Chirurgie viscérale - Psychiatrie-addictologie - Spécialités de l'enfant



MOTS-CLÉS



Parcours et juste soin



Flexibilité



Proximité



07

Parcours patient



C'est l'ensemble des étapes chronologiques qui mènent au soin.

C'est optimiser et faciliter, d'un point de vue organisationnel, relationnel, administratif, médical et thérapeutique, le parcours.

C'est améliorer l'avant et l'après-soin au bénéfice du patient.

C'est prendre en compte les parcours rapides et complexes en maintenant un lien continu avec le patient.

Assurer les conditions d'un parcours patient fluide et sans rupture.

Rendre lisibles les parcours de soins

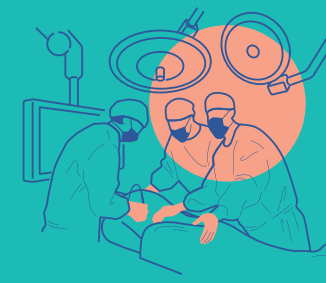
- **Cartographier** les filières de parcours complexes de soins : handicap, cancérologie, etc.,
- **Améliorer** l'information au patient sur son parcours et son stade de prise en charge,
- **Mettre à disposition** des établissements du territoire un logiciel d'ordonnancement des lits,
- **Lancer** le projet du portail patient avec accès à l'application mobile « Connect' CHU » pour le patient, et d'un portail de coordination pour les soignants.

Éviter les ruptures des parcours de soins et favoriser les coopérations avec les patients et les aidants

- **Sécuriser** les parcours des patients relevant de la psychiatrie,
- **Améliorer** la lisibilité du parcours des patients en cancérologie,
- **Adapter et développer** les nouveaux métiers au bénéfice de la coordination des parcours patients,
- **Faire** de l'expérience patient un guide de l'action.

Accompagner la transformation des parcours

- **Accompagner et apporter** un appui méthodologique aux projets de développement des parcours, notamment les parcours ambulatoires dédiés,
- **Mettre en place** une cellule d'ordonnancement à l'échelle du territoire,
- **Intégrer** les enjeux de pertinence des soins et de prévention dans les parcours (prévention primaire MECC Making Every Contact Count).



ACTIONS PROJET MÉDICO-SOIGNANT

- Création d'un hôpital de jour douleur, dans le cadre d'un parcours de soins cohérent et de la structuration d'une réponse adaptée du Centre douleur chronique.
Centre d'évaluation et de traitement de la douleur
- Suivi ambulatoire des patients recevant des thérapies ciblées ou des traitements sur des circuits courts d'hospitalisation de jour.
Service de Maladies du sang
- Développer le parcours « maladie rénale chronique » : structuration de la prise en charge de la maladie rénale chronique, du diagnostic à la prise en charge de la suppléance et développement de la télémedecine.
Service de Néphrologie - dialyse - transplantation
- Développement des capacités d'exploration des troubles du sommeil et de la vigilance, et amélioration des conditions d'accueil.
Services de Pneumologie-allergologie et Neurologie

MOTS-CLÉS



Coordination et communication



Adaptation et personnalisation



Coopération



08

Positionnement territorial



Il s'agit de la déclinaison de la responsabilité populationnelle du CHU sur un périmètre géographique, dont la géométrie varie selon les objectifs stratégiques partagés.

Responsabilité
populationnelle
du CHU.

Appréhender le parcours patient au CHU comme une étape d'un parcours global à l'échelle du territoire

- **Assumer** le rôle de recours du CHU et considérer que sa responsabilité populationnelle couvre le territoire de l'hémi-région Est, en déclinaison de la politique du Territoire universitaire de santé (TUS),
- **Déployer** des outils de coordination du parcours et favoriser la coordination des acteurs,
- **Mettre en œuvre** l'ordonnancement des patients à l'échelle du territoire,
- **Fluidifier** le parcours en aval du CHU,
- **Améliorer** le parcours du patient adulte et enfant en soins psychiatriques, notamment dans le cadre de l'urgence.

Fluidifier le parcours des apprenants et des professionnels de santé à l'échelle de l'hémi-région Est

- **Décliner** la politique d'universitarisation du territoire,
- **Faire de la possibilité** de parcours interétablissement un facteur d'attractivité des professionnels de santé,
- **Favoriser** l'émergence et proposer des terrains de formation pour des nouveaux métiers (Infirmier en pratique avancée, Assistant de régulation médicale, etc.),
- **Participer et favoriser** le développement d'actions innovantes de formation continue territoriales (nouveaux métiers, nouveaux besoins, situations sanitaires exceptionnelles).

Mettre en œuvre la co-construction dans les projets territoriaux

- **Décliner** dans chaque filière médicale selon les partenariats existants.

MOTS-CLÉS



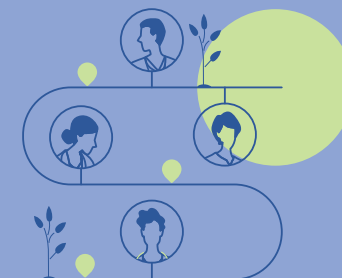
Fluidité du
parcours patient



Fluidité du
parcours apprenant
et professionnel
de santé



Coopération



ACTIONS PROJET MÉDICO-SOIGNANT

- Développement d'un réseau opérationnel d'activités de rééducation et renforcement des coopérations entre les services du CHU et les SMR (particulièrement Les Capucins, dans le cadre de la Fé2C).

Service de Neurologie - Département de neurochirurgie - services des Spécialités de l'enfant - Médecine physique et rééducation fonctionnelle

- Développement de filières de soins chirurgicales à l'échelle du GHT49 : développer de nouvelles consultations médicales avancées (orthopédie, chirurgie viscérale, etc.).

Pôle Spécialités médico-chirurgicales

- Création d'un réseau au sein du GHT pour optimiser les soins des plaies chroniques (volet soin, formation-enseignement, recherche).

Service de Dermatologie et vénéréologie

- Développement de la génomique, incluant de nouveaux outils numériques et une activité de recours pour le territoire.

Pôle Biologie-Pathologie



Et après ?

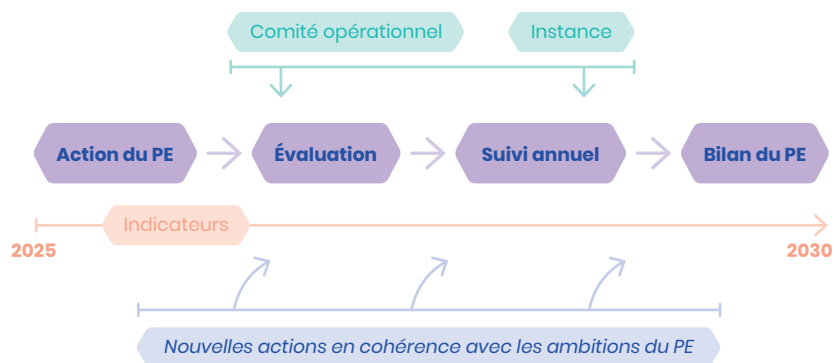
Au-delà du livrable présenté ici, les actions du projet d'établissement vont s'incarner en feuilles de route.

Celles-ci vont guider l'action des directions, des programmes transversaux, des groupes de travail divers, sur les **cinq ans** à venir.

Le Comité opérationnel sera chargé du **suivi** et de **l'évaluation** du projet d'établissement pour les cinq années à venir et s'en fera le relais auprès des instances de l'établissement.



MODALITÉS ET SUIVI D'ÉVALUATION



Pour aller plus loin et poursuivre votre engagement au côté du CHU d'Angers

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Retrouvez des ressources ici

Scannez le QR Code



Site internet du CHU
www.chu-angers.fr

Site agents
www.agents-chu-angers.fr/

Site Convergences
convergences.chu-angers.fr/

Démarche dons et mécénat du CHU
<https://www.chu-angers.fr/dons-mecenat/>

Mars 2025

Conception : Direction de la Communication – CHU Angers

Crédits photos : Catherine Jouannet – CHU Angers

Création : www.atelier-asap.com

Impression : Reprographie CHU Angers





**PROJET
D'ÉTABLISSEMENT**
CHU ANGERS 2025 . 2030

**Centre Hospitalier
Universitaire d'Angers**

4, rue Larrey
49933 Angers Cedex 9

02 41 35 36 37

www.chu-angers.fr

CHU
ANGERS
CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE